



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

RÉPONSE À LA PÉTITION

Préparer en anglais et en français en indiquant 'Texte original' ou 'Traduction'

N^o DE LA PÉTITION : **421-00485**

DE : **MME MAY (SAANICH-GULF ISLANDS)**

DATE : **LE 13 JUIN 2016**

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE : **L'HONORABLE JIM CARR, C.P., DÉPUTÉ**

Réponse du ministre des Ressources naturelles

SIGNATURE

Ministre ou secrétaire parlementaire

OBJET

Protection de l'environnement

TRADUCTION

RÉPONSE

Le gouvernement du Canada souhaite remercier les signataires de la pétition qui ont exprimé leurs préoccupations relatives aux forêts anciennes.

Les forêts canadiennes contribuent de manière considérable à nos objectifs relatifs à l'économie, à l'environnement et aux changements climatiques et la durabilité de nos forêts est une priorité du gouvernement.

Les Canadiens peuvent être fiers de leur secteur forestier, qui est l'un des chefs de file mondiaux en matière de gestion durable des forêts. Le Canada est la troisième région en importance de la planète, abritant 40 % des forêts certifiées du monde et dont moins de 0,3 % est exploité annuellement. Nos forêts ont et continueront d'offrir au Canada un énorme potentiel.

Le secteur forestier canadien, l'un des segments les plus novateurs de notre économie, est capable de faire face à trois des enjeux majeurs auxquels le Canada est confronté : la lutte contre les changements climatiques, la stimulation de l'innovation et la création de possibilités économiques. Le secteur forestier canadien développe des technologies propres, produit de l'énergie verte et réduit les besoins en eau et en énergie ainsi que la génération d'émissions et de

déchets. Alors que le total des émissions de gaz à effet de serre a augmenté au Canada entre 1990 et 2012, les usines de pâtes et papier ont réduit de manière étonnante leurs émissions de 66 %.

Le gouvernement a établi un régime rigoureux et étendu de gouvernance des forêts dans l'ensemble du pays qui appuie la réputation internationale du Canada comme source fiable de produits forestiers obtenus de façon légale et durable. En fait, lorsque les autres pays souhaitent adopter des pratiques à la fine pointe de gestion durable des forêts, ils se tournent vers le Canada. Au Canada, la majorité des terres forestières sont du ressort des administrations provinciales, comme le prévoit la Constitution. Par conséquent, l'élaboration et la mise en œuvre de politiques de gestion régissant les activités forestières sur les terres de la Couronne et les terres privées sont de compétences provinciales. En Colombie-Britannique, la province possède environ 96 % des terres forestières.

Au niveau national, les parcs nationaux, les sites historiques et les aires marines de conservation du Canada sont des modèles en matière d'intendance environnementale et un héritage important à préserver pour les prochaines générations. Par exemple, sur la côte ouest de la Colombie-Britannique, les réserves de parc national Pacific Rim et Gwaii Haanas reflètent l'engagement du gouvernement fédéral à développer un réseau de parcs nationaux représentant les écosystèmes uniques du Canada et l'objectif à long terme d'établir au moins un parc national dans chacune des régions terrestres du Canada. Pour obtenir plus d'information sur le rôle du gouvernement fédéral et la création de nouveaux parcs nationaux, visitez le site Web de Parcs Canada à <http://www.pc.gc.ca/fra/progs/np-pn/cnpp-cnnp/index.aspx>.

De plus, les écosystèmes forestiers font face à des défis et à des pressions considérables découlant des forces des changements. La science de même que les politiques qui s'en inspirent sont des aspects importants à prendre en considération pour assurer la viabilité à long terme de nos forêts canadiennes. Le Service canadien des forêts de Ressources naturelles Canada est un chef de file mondial en matière de connaissances scientifiques pour la gestion durable des forêts canadiennes. Le Service canadien des forêts participe à plusieurs secteurs de travail qui appuient et orientent les initiatives provinciales de conservation des forêts anciennes, telles que la déclaration du carbone forestier, la recherche sur les effets cumulatifs et la recherche sur la façon de gérer les forêts pour favoriser la résistance aux organismes nuisibles, aux maladies et aux feux de forêt. Une grande partie de ce travail est effectué en collaboration avec les organismes territoriaux et provinciaux de gestion des forêts. De plus, le Service canadien des forêts prépare un rapport annuel sur l'état des forêts canadiennes, qui offre un aperçu national de l'état social, économique et environnemental des forêts et de la foresterie au Canada, y compris un rapport sur les principaux indicateurs de durabilité.

Des renseignements sur les défis auxquels sont confrontés les écosystèmes forestiers canadiens et la science utilisée pour y faire face sont disponibles sur le site Web du Ministère à <http://www.rncan.gc.ca/forets/apropos/17546>.